



**Le 26 mars 2025**

### TABLE DES MATIÈRES

#### PENSIONS

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

#### SOINS DE SANTÉ

L'hon. M. Dornan

#### TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

M. Savoie

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

#### SANTÉ MENTALE

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Miles

#### INFRASTRUCTURES

M. Monahan

L'hon. C. Chiasson

M. Monahan

L'hon. C. Chiasson

M. Monahan

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

L'hon. C. Chiasson

L'hon. C. Chiasson

M. Oliver

L'hon. C. Chiasson

M. Oliver

L'hon. C. Chiasson

M<sup>me</sup> Conroy

L'hon. C. Chiasson

M<sup>me</sup> Conroy

L'hon. C. Chiasson

M<sup>me</sup> Conroy

L'hon. C. Chiasson

L'hon. C. Chiasson

### ÉNERGIE NB

M. Coon

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Coon

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Coon

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

### TOURISME

M<sup>me</sup> Scott-Wallace

L'hon. M<sup>me</sup> Thériault

[Original]

### PENSIONS

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bonjour à tous.

[Traduction]

Madame la présidente, comme nous l'avons appris hier, le gouvernement actuel n'a aucune idée des répercussions qu'aura sur nos finances, nos travailleurs, nos retraités et les contribuables l'abrogation du projet de loi 17. La première ministre ne pouvait pas nous dire quel en serait l'effet sur 2 500 travailleurs à temps partiel et travailleurs occasionnels qui ont actuellement accès à un régime de pension. Puisque la première ministre ne connaît pas la gravité des répercussions financières qu'entraînera l'abandon du régime de pension à risques partagés et qu'elle prévoit enregistrer des déficits pendant chacune des quatre années de son mandat, deux possibilités s'offrent manifestement à elle. La première ministre devra soit augmenter les taxes et impôts, soit réduire les dépenses. Puisque nous savons qu'elle ne réduira pas les dépenses, sa seule option est d'augmenter les impôts.

La première ministre aime dire : Tout est à l'étude. En tant qu'opposition officielle, nous demandons qu'elle élimine l'une des possibilités. La première ministre s'engagera-t-elle envers les gens du Nouveau-Brunswick à n'augmenter aucune taxe, aucun impôt, aucun prélèvement, ni aucuns frais aux dépens des gens ou des entreprises? Merci.

**L'hon. Mme Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Il est regrettable que le député d'en face adopte une approche selon laquelle tout doit être noir ou blanc, puisque la situation exige une approche considérablement plus nuancée, mais je suis contente d'avoir l'occasion de revenir sur la discussion concernant les régimes de pension. L'une des questions qui n'ont pas été soulevées hier, c'est que, au bout du compte, la question a trait au personnel des foyers de soins et aux conducteurs d'autobus scolaires, lesquels méritent un régime de pension fiable et méritent de se faire entendre autour de la table.

Les personnes en question font un travail essentiel au sein de notre société. Au lieu de présupposer un résultat ou d'imposer une mesure aux gens, notre gouvernement se présente à la table en ayant l'esprit ouvert. Nous avons une enveloppe budgétaire qui aurait couvert le coût du modèle de régime de pension précédent, et il pourra couvrir le coût d'un nouveau modèle de régime de pension que nous mettrons en oeuvre en travaillant avec le personnel des foyers de soins et les conducteurs d'autobus scolaires, lesquels méritent que leur point de vue soit respecté. Voilà ce qu'ils obtiendront du gouvernement Holt.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Madame la présidente, la réponse donnée me montre que le gouvernement Holt augmentera les taxes et impôts que paient les

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

gens du Nouveau-Brunswick. Il s'agit du message clair. La première ministre n'a encore une fois pas répondu à la question. Je dis aux gens du Nouveau-Brunswick de se préparer, car ils vont se faire imposer à mort.

### SOINS DE SANTÉ

Madame la présidente, bon nombre d'entre nous ont rencontré les gens de l'Association des pharmaciens du Nouveau-Brunswick hier soir. Ils nous ont fait savoir à quel point ils étaient mécontents et déçus de l'annulation du projet pilote. Ces propriétaires d'entreprises du Nouveau-Brunswick croyaient tellement au projet qu'ils y ont investi leur propre argent. Le projet pilote a aidé des dizaines de milliers de gens du Nouveau-Brunswick qui, autrement, se seraient retrouvés dans une salle d'urgence ou une clinique à un coût beaucoup plus élevé.

Les personnes sondées ont déclaré qu'elles étaient tout à fait satisfaites de leur expérience. Le programme fonctionnait bien.

Pendant que le gouvernement élabore sa stratégie de soins en collaboration, les milliers de gens du Nouveau-Brunswick qui tirent parti du programme pilote seront laissés pour compte. L'opposition officielle pose la question suivante au gouvernement : Le gouvernement reverra-t-il sa décision d'annuler le projet pilote et fournira-t-il un financement provisoire pour appuyer le programme jusqu'à ce que son modèle de soins en collaboration soit pleinement mis en oeuvre?

**L'hon. M. Dornan** (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, j'ai moi aussi assisté à la réunion hier soir. Nous avons beaucoup appris du projet pilote. Nous avons appris qu'un nombre important de personnes du Nouveau-Brunswick n'avaient pas accès aux soins primaires. Au titre du projet pilote, six pharmaciens ont fourni des soins primaires pour les maladies chroniques. Nous sommes déterminés à examiner des façons d'intégrer nos pharmaciens dans nos cliniques de soins en collaboration, probablement grâce à un arrangement provisoire, afin que les personnes concernées puissent continuer à recevoir des soins. La réunion a été très fructueuse. On a compris que les pharmaciens avaient à coeur l'intérêt supérieur des gens du Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup.

### TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Eh bien, avec tout le respect que je dois au ministre de la Santé, Madame la présidente, je considère que la réponse est non. Les gens d'en face laisseront des dizaines de milliers de personnes du Nouveau-Brunswick sans ce dont ils ont besoin pour accéder aux services pendant la transition. Ce n'est pas bon. Ce n'est pas bon.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Les gens du Nouveau-Brunswick sont toujours aux prises avec les effets de l'augmentation des factures d'électricité.

(Exclamations.)

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : La première ministre aura son tour. L'opposition officielle a demandé qu'une enquête soit menée sur les causes possibles de la situation actuelle. Nous avons appris lors de la réunion avec Énergie NB que l'entreprise ne terminerait pas son travail avant avril. Le problème que la situation pose aux clients, c'est qu'ils ne peuvent pas contester leur facture après 90 jours. Quels que soient les résultats de l'enquête d'Énergie NB, il sera trop tard pour que quiconque puisse interjeter appel de sa facture. Selon Énergie NB, il s'agit d'une question liée à la consommation. Étant donné que les gens du Nouveau-Brunswick pourraient encore continuer de payer leur consommation d'électricité hivernale jusqu'à la fin de l'automne prochain, pour la période visée par l'enquête, le gouvernement envisagerait-il d'ordonner à Énergie NB de facturer la consommation de la clientèle en fonction des tarifs de consommation de l'année dernière? La première ministre a dit que toutes les options étaient sur le tapis. Est-ce là une idée qu'elle a envisagée?

[Original]

**L'hon. Mme Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Merci beaucoup pour la question. Je pense que l'enjeu d'Énergie NB prend de plus en plus d'ampleur depuis plusieurs années. Rien n'a été fait pour améliorer la situation au sein de cette société de la Couronne. Rien n'a été fait pour donner de l'aide aux personnes qui voyaient une augmentation des tarifs. Notre gouvernement a proposé une solution visant à réduire de 10 % les factures. Cela étant dit, l'idée de changer la durée de la période au cours de laquelle les gens peuvent faire appel de leurs factures est une possibilité.

[Traduction]

Je suis reconnaissante de la suggestion d'examiner la période de 90 jours pendant laquelle les gens peuvent faire appel de leurs factures et de voir si nous pouvons la prolonger pour qu'elle couvre la période allant du moment où les factures ont connu des hausses importantes jusqu'au dépôt du rapport d'Énergie NB. Selon moi, il s'agit absolument d'une possibilité que nous pouvons envisager.

## SANTÉ MENTALE

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. L'important, c'est toujours de veiller à l'abordabilité et à ce que les gens du

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Nouveau-Brunswick aient les moyens de payer leurs factures d'électricité. Voilà la raison pour laquelle nous nous engageons dans une telle voie.

Je veux passer à des observations qui ont été formulées dans les médias hier. Je parle précisément de la ministre du Développement social et des observations qu'elle a faite dans les médias sur l'examen et la conversation portant sur les fournisseurs de service pour la Chimo Helpline. Nos objections portent sur la déclaration de la ministre selon laquelle la "majorité" des appels faits à la Chimo Helpline étaient liés à la solitude, et que la province compte diverses lignes téléphoniques pour répondre à des besoins précis.

La ministre ne se rend-elle pas compte que les gens qui sont atteints d'un trouble mental peuvent aussi se sentir seuls? Nous trouvons les observations de la ministre déplorables, insensibles et dédaigneuses envers les gens qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale. Prendra-t-elle la parole à la Chambre pour s'excuser des propos qu'elle a tenus hier?

**L'hon. M<sup>me</sup> Miles** (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre entremise, à l'intention du député d'en face, je dirais qu'il est malheureux que mes propos aient été formulés ainsi, s'ils ont été compris d'une telle façon. La solitude est un défi très réel pour de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick. La décision de ne pas renouveler le financement de la Chimo Helpline a été fondée sur le rapport que l'organisme nous a fourni, lequel indiquait que la majorité des appels qu'il recevait étaient au sujet de la solitude. Nous avons d'autres possibilités et nous disposons d'autres services, d'autres mesures de soutiens et d'autres programmes pour répondre aux besoins sans cesse changeants des gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons la ligne téléphonique 211 NB. Nous avons aussi le programme de soutien en matière de santé mentale et de traitement des dépendances. La décision a été prise en tenant compte des conversations tenues avec le fournisseur du service. Elle n'a pas été prise à la légère. Merci.

## INFRASTRUCTURES

**M. Monahan** (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Madame la présidente, lorsque je suis entré en fonction, j'ai eu l'occasion de rencontrer le ministre des Finances et de discuter de l'immense responsabilité de notre gouvernement provincial dans l'entretien d'un réseau routier vaste et diversifié —, soit plus de 15 000 km de route. Ces routes sont essentielles à la croissance économique et à la circulation sécuritaire et rapide des produits et des services. Toutefois, chaque année, nous entendons des personnes et des intervenants d'urgence frustrés parler de la dégradation de l'état des routes. Qu'il s'agisse des nids-de-poule ou de l'érosion des accotements, l'état de nos infrastructures devient un sujet de préoccupation. Les problèmes ont non seulement des répercussions sur la vie quotidienne des personnes qui dépendent de nos routes, mais aussi une incidence directe sur la sécurité

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

des équipes d'intervention d'urgence qui ont besoin de voies de transport dégagées et fiables pour sauver des vies.

Plutôt que d'adopter une approche proactive pour répondre aux préoccupations avant que celles-ci ne provoquent une crise, le gouvernement actuel a choisi d'emprunter une voie différente, une voie qui aggravera le problème dans les années à venir. Voilà pourquoi je dois poser la question suivante : Pourquoi, de toutes les réductions prévues au titre du budget, le gouvernement a-t-il décidé de réduire de 12 % le financement consacré aux routes et de 8 % l'entretien routier d'une année à l'autre?

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Merci beaucoup de la question. Je vais répéter les propos de l'intervenant précédent. Chaque matin, je pense aux 16 000 km de routes, bla bla bla. J'aimerais rappeler au député d'en face que je n'ai pas encore connu de saison d'asphaltage. J'ai donc hérité de six années de négligence à l'égard des routes du Nouveau-Brunswick.

L'une des premières mesures prises par le gouvernement précédent lorsqu'il est arrivé au pouvoir a été de réduire le budget routier provincial pour ce qui est des routes situées dans les municipalités, soit le budget pour des routes désignées dans les municipalités, pour le faire passer de 25 millions de dollars à 10 millions de dollars. Bon, ce budget a été augmenté, mais il est actuellement le même budget qu'il a été pendant le mandat du gouvernement précédent. Il nous en faut davantage en ce moment. En raison de la négligence des gens d'en face, je me retrouve avec un gâchis à réparer, et je peux vous dire que je fais de mon mieux avec les fonds dont nous disposons pour réparer les dégâts qu'ils ont causés.

[Original]

**M. Monahan** (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Madame la présidente, le 18 février, j'ai reçu un courriel d'une citoyenne, Jennifer Paxton, au sujet des conditions routières dangereuses sur la route 10. Nouvelle venue dans la région et travailleuse essentielle au Moncton Hospital, elle cherchait à comprendre pourquoi les routes de sa collectivité n'étaient pas correctement entretenues l'hiver.

Dans les faits, un accident est survenu le lendemain à l'endroit exact qu'avait signalé M<sup>me</sup> Paxton. L'incident aurait pu être évité si les mesures appropriées d'entretien hivernal avaient été prises. Le problème n'est pas un cas isolé ; des personnes soulèvent souvent des préoccupations similaires dans l'ensemble de la province relativement à des conditions de conduite périlleuses aggravées par un entretien routier variable. Comment le gouvernement peut-il justifier une réduction de 2,8 % du poste budgétaire crucial d'une année à l'autre, alors que la sécurité des conducteurs, des travailleurs essentiels et des premiers répondants est en jeu?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Merci beaucoup de la question. En ce qui concerne l'entretien pendant l'hiver, celui-ci est fait en fonction d'une rotation. Le nettoyage des routes se fait premièrement sur les artères principales, ensuite dans les routes de desserte et ainsi de suite jusqu'aux chemins de campagne. Bon, en ce qui concerne les appels des gens, nous recevons certainement des appels des gens dont le chemin n'est pas nettoyé dans les délais qu'ils souhaitent. Toutefois, notre rotation dure quatre heures, ce qui veut dire que, si le chasse-neige passe devant chez vous, cela prendra quatre heures avant qu'il fasse un autre tour.

Nous faisons de notre mieux pour entretenir les routes dans le respect d'une certaine norme, laquelle est bien connue. Je ne sais que dire de plus. Les routes sont entretenues dans le respect d'une norme acceptable établie. La norme n'est pas nouvelle. Encore une fois, j'ai hérité de la norme, et c'est cette norme que nous appliquons aux travaux.

**M. Monahan** (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Madame la présidente, les gens de Butternut Valley endurent des difficultés et une stagnation économique depuis des années en raison des défis persistants concernant l'infrastructure des ponts. En plus de nuire à la vie quotidienne des gens, ces problèmes de longue date ont ralenti les délais d'intervention d'urgence et ont freiné le potentiel économique de la région. Par exemple, pensez au pont Bailey sur le chemin Macdonald, le seul passage qui traverse la rivière Canaan entre Youngs Cove et Havelock. Il s'agit toujours d'un goulot d'étranglement majeur qui limite les services d'urgence comme les services d'incendie et qui empêche toute expansion économique importante.

De plus, le pont couvert détruit qui se trouvait autrefois à Cherryvale demeure un symbole flagrant de l'abandon auquel est confrontée la région. Il s'agit d'une question de sécurité publique et de développement économique.

Madame la présidente, quand le gouvernement actuel s'engagera-t-il à établir un échéancier définitif pour la prise de mesures visant la prestation sécuritaire et efficace de services essentiels et permettant à la municipalité d'établir un avenir économique durable?

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Madame la présidente, je n'en reviens pas du fait que les gens d'en face soulèvent toutes les questions qui ont été mentionnées. Ces questions existaient tout au long de l'époque où ils étaient au pouvoir. Ils n'ont jamais rien fait pour régler ces questions. Maintenant, je suis ici. Je suis entré en fonction en octobre.

(Exclamation.)

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Je suis entré en fonction en novembre. Je suis désolé. L'ancien gouvernement aurait dû régler toutes les questions concernant les ponts, mais il nous les a laissées. Encore une fois, nous réparerons son gâchis. C'est ce que nous faisons toujours.

**M. Oliver** (Kings-Centre, PC) : Merci, Madame la présidente. Je suppose que la balle est maintenant dans votre camp.

Comme nous l'avons déjà dit, il y a plus de 31 000 km de routes au Nouveau-Brunswick, et la saison hivernale a été mauvaise pour elles. Il y a eu le cycle de gel et de dégel, et nous savons qu'il est terrible pour les routes et crée bien des nids-de-poule. S'occuper de l'entretien de nos routes est un processus sans fin. Il faut y consacrer beaucoup de temps et d'argent. Il faut y consacrer plus d'argent chaque année. Le coût des travaux routiers augmente — comme le coût de toute autre chose. Voilà pourquoi j'ai trouvé curieux le fait que, dans le budget du MTI, le gouvernement Holt a réduit de 8 % les fonds consacrés à l'entretien des routes. Voici ma première question pour le ministre : Ces compressions budgétaires indiquent-elles que moins de routes et de ponts seront réparés au cours du prochain exercice?

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Absolument pas. La sécurité des routes sur lesquelles conduisent les gens du Nouveau-Brunswick est primordiale à nos yeux. Si nous devons dépenser plus d'argent pour faire réparer les routes, nous le ferons en fonction des besoins afin que les routes soient sécuritaires. Il n'y aura aucun changement à l'égard des services ou de la qualité des travaux de réparation de nos routes qui auront lieu cet été.

**M. Oliver** (Kings-Centre, PC) : Madame la présidente, je suis certain que le ministre a lutté avec acharnement pour éviter de réduire les fonds consacrés aux travaux routiers, mais, au bout du compte, c'est la première ministre qui a le dernier mot à cet égard. Je dis cela parce que je ne veux pas que le ministre pense que nous le considérons comme responsable de la réduction des fonds consacrés à la réparation des routes. Cette réduction n'est qu'une des nombreuses réductions irréflechies du gouvernement Holt dont j'ai parlé. Ce gouvernement a réduit les fonds consacrés aux soins d'urgence en santé mentale, les fonds consacrés aux cliniques pharmaceutiques destinées aux personnes souffrant d'asthme, de diabète ou d'autres maladies chroniques, ainsi que les fonds consacrés à la promotion du tourisme. Dans ma circonscription, nous voyons moins de touristes circuler sur les routes qu'empruntent habituellement les touristes. Étant donné la réduction de 8 % du budget d'entretien, quelles routes seront entretenues? On ne peut pas en faire plus avec moins de ressources.

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Madame la présidente, comme je l'ai dit dans ma

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

réponse précédente, nous entretiendrons les routes pour faire en sorte qu'elles soient sécuritaires pour les gens du Nouveau-Brunswick qui se déplacent, et ce, en fonction de la norme à laquelle les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent. Je peux vous dire que j'ai hérité de bien des routes dans un piètre état. L'ancien gouvernement n'a dépensé aucun argent pour ces routes. Nous veillerons à ce que le travail soit fait.

**M<sup>me</sup> Conroy** (Miramichi-Est, PC) : Merci, Madame la présidente. J'aimerais parler de la question qui préoccupe tous les gens de Miramichi. Encore une fois, il s'agit du pont Centennial. On nous a dit publiquement que les travaux sur le tablier du pont commenceraient cette année et que le pont serait complètement fermé. Ensuite, on nous a dit que les travaux ne seraient pas faits, que des contrats ont été annulés, mais que l'aménagement du chemin secondaire ne pouvait toujours pas être terminé avant que le pont soit fermé. Nous savons que les travaux sur notre pont doivent être réalisés le plus tôt possible, que nous ne pouvons pas faire indéfiniment des réparations temporaires et que le chemin secondaire est déjà prévu. Nous travaillons au dossier depuis quelques années et nous avons réussi à en faire parler de nouveau après qu'il avait sombré aux oubliettes pendant deux ou trois décennies. Il n'y a aucune annonce d'envergure. Les gens ont besoin de faire des plans, surtout en ce qui concerne leur emploi. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous informer de l'échéancier selon lequel le tablier sera remplacé et l'aménagement du chemin secondaire sera commencé? Merci.

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Absolument, Madame la présidente. Je peux expliquer exactement ce qui se passera. Cet été, il n'y aura aucune fermeture. Nous ferons des travaux sous le pont pour remplacer les appareils d'appui et entretenir les piles afin qu'ils soient prêts. L'été de l'année prochaine et l'été d'après, il y aura fermeture complète du pont afin que soit remplacée la surface du tablier.

En ce qui concerne le chemin de détour, je participe à des consultations avec le maire et le conseil municipal de Miramichi. Nous tenons des appels hebdomadaires. Nous nous évertuerons à déterminer la meilleure marche à suivre à l'égard du chemin de détour.

**M<sup>me</sup> Conroy** (Miramichi-Est, PC) : Merci, Madame la présidente, et merci au ministre. Je tiens également à remercier le ministère pour son travail continu. J'ai entendu dire qu'il y aura des réunions publiques, et toute la collectivité en est très reconnaissante. Au cours des dernières années, nous avons tenu de nombreuses réunions avec les anciens ministres, la ville et le ministère. Je sais qu'ils font de leur mieux pour mener les travaux à bien le plus rapidement et le plus facilement possible. On nous a également dit que le chemin du côté nord ne pouvait pas être aménagé à temps, avant que les travaux sur le pont soient terminés.

Je reçois des appels au sujet de la déclaration grandiose qu'a faite le ministre la semaine dernière. La nouvelle annonce, selon laquelle les travaux sur le pont seraient terminés et



## Questions orales

les travaux sur le nouveau chemin seraient entamés, semblait indiquer que le tout était planifié et allait bien. Toutefois, certaines personnes sont restées perplexes. Les plans ont-ils changé depuis la dernière fois que j'ai posé des questions à la Chambre? Quand pourrons-nous voir les travaux sur le pont et le chemin de détour achevés? Des fermetures complètes du pont sont-elles encore envisagées, ou seront-elles partielles? Merci, Madame la présidente.

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin, ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Madame la présidente, comme je l'ai dit dans ma réponse précédente, il n'y aura pas de fermeture cet été. Nous ferons des travaux sous le pont pour faire ce qui doit être fait. En ce qui concerne le chemin de détour, le rapport qu'a financé l'ancien gouvernement a indiqué que ce serait au mieux un projet de trois ans. Nous tenons des consultations avec le maire et le conseil. Encore une fois, nous tenons des conférences téléphoniques hebdomadaires avec eux. Nous tenons des consultations avec eux pour déterminer la meilleure marche à suivre.

Madame la présidente, je sympathise avec les gens de Miramichi et je comprends leurs préoccupations. Il y a eu beaucoup d'incertitude à l'égard de ce dossier, et nous essayons de leur donner la certitude qu'ils veulent. C'est pourquoi nous tiendrons des réunions publiques : pour dire aux gens exactement ce qui se passe et pour faire taire les rumeurs. Merci.

**M<sup>me</sup> Conroy** (Miramichi-Est, PC) : Merci, Madame la présidente, et merci au ministre. Il ne semble pas vraiment y avoir de nouvelles du gouvernement. À l'exception des retards et de l'annulation de contrats, on nous a déjà informés du tout. Nous pourrons parler de tout cela et des coûts pendant l'étude du budget principal le mois prochain, notamment des répercussions qu'aura sur les projets en question la réduction des fonds affectés au budget d'entretien du MTI.

Ma dernière question porte sur les fermetures possibles du pont et du chaos qu'elles entraîneront. Outre le travail routier déjà achevé par notre gouvernement au cours des dernières années, il y a eu des accidents sur les deux ponts, et ceux-ci ont été fermés dans le passé. Cela cause un arrêt complet du trafic. Le ministre nous informerait-il de certaines des mesures en place, surtout en ce qui concerne les urgences et les premiers intervenants, pour atténuer les pressions et l'embouteillage complet au bord de la ville que causeront les fermetures éventuelles? Merci, Madame la présidente.

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin, ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Oui, Madame la présidente. Encore une fois, je sympathise avec les gens de Miramichi, et je comprends l'incertitude à l'égard du dossier. Le MTI, en tant que ministère, a investi plus de 11 millions de dollars dans des améliorations visant à favoriser une circulation plus fluide et à assurer le fonctionnement



## Questions orales

le plus efficace possible du système. Or, l'ancien gouvernement, par l'intermédiaire du MTI, a accompli une bonne partie du travail.

(Exclamations.)

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Je ne sais pas trop qui était ministre, mais l'ancien gouvernement a certainement accompli une partie du travail.

Madame la présidente, nous faisons tout ce que nous pouvons pour atténuer les répercussions de l'embouteillage. Nous travaillons avec la collectivité pour déterminer quelles mesures précises il faut prendre et quelles mesures de sécurité publique peuvent être prises pour faire en sorte que le tout se passe le plus harmonieusement possible.

[Original]

### ÉNERGIE NB

**M. Coon** (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Madame la présidente, la première ministre a dit que son gouvernement examinait diverses options quant à l'avenir d'Énergie NB. Les options doivent être examinées au grand jour, dans un forum public où des experts et la population participeraient à une discussion portant sur le rôle et la structure de l'entreprise de service public.

Lorsque les politiciens ont tenté de redresser la barre en ce qui a trait à Énergie NB, ils ont concocté leur plan derrière des portes closes : Il y a eu Bernard Lord en 2003, Shawn Graham en 2009 et David Alward en 2017. L'approche a lamentablement échoué. Regardez où nous en sommes aujourd'hui. La première ministre mettra-t-elle sur pied un comité spécial de l'Assemblée législative qui se pencherait sur la question d'Énergie NB et tiendrait des audiences publiques permettant à des experts et à la population de participer à une discussion portant sur les mesures à prendre à l'égard d'Énergie NB afin de conserver notre bien commun pour le 21<sup>e</sup> siècle?

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député de la question. Je conviens tout à fait qu'il s'agit d'un processus qui doit se dérouler dans un forum public. Nous faisons fi depuis bien trop longtemps des questions liées à Énergie NB. À ce stade, le maintien du statu quo n'est plus une option.

Il nous faut un examen externe auquel prendront part, comme l'a indiqué le député, des experts et des membres du public. Notre gouvernement travaille à l'élaboration du plan



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

pour déterminer qui dirigera l'examen, quels comités consultatifs et quelles personnes du Nouveau-Brunswick y prendront part et quel sera le calendrier. Nous comptons transmettre aux gens tous les renseignements sur la forme que prendra l'examen externe d'Énergie NB, lequel sera public, transparent et participatif, et sur le rôle que l'Assemblée législative et les gens de l'ensemble du Nouveau-Brunswick pourront jouer dans le processus visant à déterminer l'avenir du service public.

Notre objectif ultime est de veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick aient accès à de l'énergie propre, fiable et abordable. Ce n'est actuellement pas le cas. Notre gouvernement ne remettra pas les choses à plus tard. Nous nous attaquons à la question. Nous le faisons d'une manière qui est ouverte et transparente et qui fait participer les gens du Nouveau-Brunswick.

**M. Coon** (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, la première ministre dit que toutes les options sont sur le tapis en ce qui concerne Énergie NB. Une option qui ne devrait pas être envisagée, c'est la privatisation du service public d'électricité. Notre service public d'électricité est une société de la Couronne pour une raison. Il s'agit d'un service public qui sert les gens du Nouveau-Brunswick et rend des comptes aux gens du Nouveau-Brunswick, et non pas à des actionnaires ni à des propriétaires privés qui cherchent à tirer profit des factures d'électricité que nous payons. Le service public doit être transformé, bien sûr, pour qu'il réponde mieux aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick en matière de services énergétiques, comme le chauffage, l'éclairage, l'alimentation de nos appareils électroniques et, de plus en plus, nos moyens de transport. Par exemple, la source d'énergie qui est actuellement la moins coûteuse et qui est beaucoup moins coûteuse que l'énergie produite par Énergie NB est l'énergie solaire ; la commission d'énergie devrait donc aider les gens du Nouveau-Brunswick à adopter l'énergie solaire. Ce n'est qu'une des nombreuses mesures qu'elle devrait prendre.

La première ministre s'engagera-t-elle à faire en sorte qu'Énergie NB demeure un service public appartenant aux gens de la province?

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Merci pour la question. Je suis entièrement d'accord pour dire qu'il y a beaucoup de choses à faire pour transformer notre... Je ne connais pas le mot pour traduire « utility » en français.

[Traduction]

Nous devons transformer notre entreprise de service public, mais il s'agit d'un service public. Le travail réalisé dans le cadre de l'examen sera fait de manière transparente. Nous n'écartons aucune possibilité, mais nous prendrons très au sérieux la possibilité d'établir

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

un partenariat. L'essentiel est qu'il nous faut les meilleurs prix possibles pour les gens du Nouveau-Brunswick. Notre électricité doit être fiable, propre et produite de manière responsable ; donc, nous examinerons toutes les options. Nous le ferons en collaboration avec des experts et des gens du Nouveau-Brunswick, puis le travail difficile sera de choisir ensemble le genre d'avenir que nous voulons pour Énergie NB. Selon moi, il n'est pas responsable de prendre une telle décision sans connaître toutes les différentes possibilités avant de décider ce que nous voulons pour notre service public. Cela comprend, entre autres, la façon dont nous optimisons l'énergie solaire, dont nous faisons participer les collectivités à un avenir renouvelable et dont nous mobilisons les gens du Nouveau-Brunswick qui veulent participer d'une manière qui leur convient.

Toutes les options sont envisagées, et nous agissons en fonction de la volonté des gens du Nouveau-Brunswick.

**M. Coon** (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, je ne sais pas pourquoi la première ministre veut s'engager dans une autre bataille avec les gens du Nouveau-Brunswick au sujet d'un effort visant à ce que le service public demeure une entité publique. Nous avons déjà vécu une telle situation, à l'époque de Shawn Graham, et nous connaissons l'opinion des gens de la province sur la question. Nous connaissons l'opinion des gens de la province sur la question. Ils veulent qu'Énergie NB demeure leur service public d'électricité. Ils veulent qu'Énergie NB continue de leur rendre des comptes. Ils veulent que le gouvernement veille à ce qu'Énergie NB continue de fonctionner en tant que société de la Couronne, mais de façon encore plus efficace, que l'entreprise de service public fasse l'objet d'une transformation et d'une restructuration et que, compte tenu de la technologie actuellement disponible et celle qui sera disponible à l'avenir, on lui donne de nouveaux buts et objectifs pour répondre entièrement aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick dans l'économie actuelle. Pourquoi la première ministre n'exclut-elle pas la privatisation des solutions envisagées?

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente. Je pense que mon point de vue sur la question diffère beaucoup de celui du député d'en face, puisque je ne présumerai pas connaître l'opinion de chaque personne du Nouveau-Brunswick au sujet d'Énergie NB. Je sais certainement ce que j'entends les gens me dire à l'heure actuelle : Les choses doivent changer ; les tarifs ne peuvent continuer d'augmenter comme ils le font maintenant et le statu quo ne peut pas durer.

Je suis en désaccord avec le député, puisque chaque personne du Nouveau-Brunswick pourrait avoir une opinion très différente au sujet des mesures qui devraient être prises à l'égard d'Énergie NB. Afin d'entendre tous les points de vue sur la question, nous aurons une conversation ouverte avec les gens du Nouveau-Brunswick, à savoir les gens du Nouveau-Brunswick représentés par le député d'en face, les gens du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

représentés par l'opposition officielle et les gens du Nouveau-Brunswick représentés par les parlementaires de ce côté-ci de la Chambre. Nous créerons un forum pour que les gens puissent nous dire quelle forme ils voudraient que prenne leur entreprise de service public et la façon dont ils voudraient que leur énergie soit produite. Nous pouvons bâtir l'avenir sur de telles bases.

Je ne présumerai pas savoir ce que ressent chaque personne du Nouveau-Brunswick avant que nous réalisions le travail sur le terrain, que nous écoutions bien ce que veulent les gens et que nous bâtissions un avenir énergétique fiable.

### TOURISME

**M<sup>me</sup> Scott-Wallace** (Sussex-Three Rivers, PC) : Vous savez, Madame la présidente, je suis consternée du fait que, à un moment où des gens du Canada choisissent de modifier leurs plans de voyage aux États-Unis pour explorer nos provinces à la place, le gouvernement réduit de plus de 900 000 \$ le budget affecté au marketing touristique. Le secteur touristique de notre province se remet encore des effets de la pandémie de COVID-19. Le secteur a été dévasté par la COVID-19 et ne peut se permettre une diminution du soutien accordé. Les exploitants ont travaillé sans relâche pour rebâtir leur entreprise, et voilà qu'ils essuieront des revers. Étant donné les tensions qui se font sentir à l'international et les droits de douane qui touchent nos principaux marchés, le Nouveau-Brunswick devrait accroître ses efforts promotionnels plutôt que de les diminuer. La décision nuit à l'industrie et aux petites entreprises qui dépendent du tourisme. Les exploitants ne sont pas contents. Madame la ministre, pourquoi réduisez-vous les efforts visant à attirer les visiteurs à un moment si crucial? L'AITNB et nos exploitants d'entreprise touristique ont-ils été consultés avant que la décision soit...

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci, Madame la présidente. Après sept ans, c'est ma première question à la Chambre. Cela étant dit, revenons aux choses sérieuses.

L'industrie du tourisme est extrêmement importante pour le Nouveau-Brunswick, et nous continuons à investir dans celle-ci afin d'attirer des visiteurs de partout. Il y a une campagne de 3 millions de dollars pour l'Ontario et une campagne de 2,5 millions pour le Québec. Dans les provinces Maritimes, nous continuons à faire des investissements pour attirer des visiteurs de la France, de l'Allemagne et, bien sûr, des États-Unis.

La province a besoin d'un plan clair en matière de développement touristique. L'ancien gouvernement n'a aucunement consulté les exploitants d'entreprises touristiques au cours des six années où il a été au pouvoir. Vous parlez des petites entreprises ; c'est ce qu'elles

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

nous disent, alors que nous élaborons une stratégie touristique quinquennale, donc pour les cinq prochaines années. Nous devons le faire parce que vous n'aviez pas de plan clair.

Sous l'ancien gouvernement, les investissements dans le secteur du tourisme ont été faits à la chiquette, Madame la présidente. Nous remédierons à la situation et nous élaborerons un plan. Nous continuerons à investir dans l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick.

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : La période de questions est terminée.

